

## Human Rights Council 40<sup>th</sup> session

### UPR adoption: Senegal

Speaker:– Oumar Diallo- *Check against delivery*

Merci Monsieur le Président,

ISHR et le ROADDH constatent qu'aucune mesure concrète n'a été prise concernant les recommandations acceptées par le Senegal en 2013, faites par la Slovénie et l'Espagne, sur les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion, et des droits des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes.

Nous sommes préoccupées par l'interdiction de marche et des obstacles au travail des ONGs, qui représentent des atteintes aux droits à la liberté d'association, de rassemblement pacifique et d'expression.

L'arrêté 7580 du 20 juillet 2011, qui interdit les manifestations dans certaines parties du centre-ville de Dakar, a été invoqué pour interdire des manifestations à la place de l'indépendance le 9 mars 2018 et devant le Ministère de l'Intérieur du Sénégal, le 4 septembre 2018.<sup>1</sup>

Nous constatons que le gouvernement utilise une stratégie pour restreindre l'espace civique qui inclut l'arrestation arbitraire et détention pendant une courte durée de journalistes, d'opposants politiques et de défenseurs des droits humains, créant ainsi un climat de peur et d'autocensure. Depuis 2015, quatre leaders d'opinion et activistes des droits humains ont fait l'objet d'arrestation arbitraire, même s'ils ont été libérés par la suite.<sup>2</sup>

Les manifestations pacifiques de l'opposition sont dispersées à coups de lacrymogènes et des responsables arrêtés avant d'être libérés, même au lendemain de l'élection présidentielle en février 2019.

Dans le nouveau Code de la presse de 2017, la répression des délits de presse continue avec une augmentation des peines de prison et des amendes, malgré plusieurs déclarations publiques du président de la République.<sup>3</sup> La France, le Chili, la Suède, le Pérou et la Grèce ont recommandé des actions spécifiques concernant la liberté d'expression et les droits des journalistes en particulier dans ce 3eme cycle de l'EPU – le gouvernement doit maintenant agir.

---

<sup>1</sup> <http://news.adakar.com/h/101541.html>

<sup>2</sup> Kémi Seba (arrêté et expulsé du pays le 06/11/17, la chanteuse Ami Colle Dieng arrêtée le 08/08/17, la journaliste Ouléye Mané arrêtée le 31/05/17, et la chanteuse Ramatoulaye Diallo arrêté le 19 juin 16

<sup>3</sup> <http://www.jeuneafrique.com/450337/societe/senegal-nouveau-code-de-presse-inquiete-professionnels/> ; [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/06/22/au-senegal-le-nouveau-code-de-la-presse-ne-fait-pas-l-unanimité\\_5149388\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/06/22/au-senegal-le-nouveau-code-de-la-presse-ne-fait-pas-l-unanimité_5149388_3212.html)

Merci.